



BAREME DES HONORAIRES TTC DE L'AGENCE AU 23/05/22

Calculés sur le montant de la transaction réalisée

Jusqu'à 80.000 €	7 % (minimum forfaitaire de 4.500 €)
De 80.001 € à 150.000 €	6 %
De 150.001 € à 250.000 €	5 %
De 250.001 € à 350.000 €	4 %
À partir de 450.000€	3.5%
Garage 10 % (minimum forfaitaire de 1.000 €)	

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et l'accompagnement jusqu'à la réitération de l'acte authentique devant Notaire.

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion de l'acte authentique.

Honoraires de gestion locative

Location saisonnière : 27 % TTC (taxes de séjour et options non comprise) - Location annuelle : 8% TTC

Avis de valeur : hors cadre d'un mandat délégué à l'agence : 60 € TTC pour les appartements et 80 € TTC pour les maisons. Sur devis pour plusieurs lots.

Carte professionnelle Transaction délivrée par la CCI N° CPI 3801 2018 000 032 667 en date du 01 juillet 2018

Assurance Responsabilité civile : MMA ENTREPRISE / Garantie financière : GALIAN



AGENCE BAUD IMMOBILIER Siret : 790 714 224 00017 RCS Grenoble
14 place des Martyrs - 38250 VILLARD DE LANS – Téléphone 04.56.13.17.93
www.baud-immobilier.com